

## **Information sur le CCF au CAP Epreuve d'anglais**

- ❖ **Les nouveaux programmes** : (BO hors série n° 4 du 24 juillet 2003) La rénovation des CAP définit de nouvelles orientations depuis la rentrée 2003 :
  - **Les compétences de communication** : La compréhension et la production, qu'elles soient orales ou écrites, restent axées sur une communication de base en accord avec le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues, établi par le Conseil de l'Europe.
  - **La dimension culturelle** : La langue et la culture étant indissociable, le professeur s'attachera également à ouvrir ses élèves sur d'autres cultures et valeurs en s'appuyant sur des documents authentiques.
  - **Le contexte socio-professionnel** : En s'appuyant sur des supports variés et déclencheurs de parole, des situations porteuses de sens pour les élèves, en privilégiant les activités de communication orale, le professeur met l'accent, par exemple, sur l'approfondissement des acquis lexicaux en direction du champ professionnel afférent à chaque spécialité, en évitant toutefois trop de technicité.
  - La mise en œuvre de **nouvelles stratégies d'apprentissage** : Les élèves doivent acquérir une certaine autonomie dans le domaine méthodologique en se familiarisant à l'utilisation d'outils tels le dictionnaire bilingue ou les TIC. **L'interdisciplinarité** est une dimension primordiale de l'enseignement de la langue vivante.
  
- ❖ **Nouvelles modalités de validation : Le CCF** : (BO n°29 du 17 juillet 2003)  
**A compter de la session 2005**
  - Pourquoi le CCF ?
    - Pour permettre une plus grande réussite de chacun des élèves.
    - Pour faire acquérir des compétences adaptables, réutilisables, validées par un diplôme.
    - Pour éduquer l'homme, le citoyen et le producteur.
    - Parce qu'apprendre, c'est élaborer une conception de la réalité pour expliquer ce qui se passe, anticiper, transformer sa pensée.
    - Parce qu'enseigner, c'est être médiateur de cet apprentissage.

➤ Qui est concerné par le CCF ?

Epreuve en CCF pour les candidats issus de :	Epreuve ponctuelle pour les candidats issus de :
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablissements publics d'enseignement</li> <li>• Etablissements privés sous contrat</li> <li>• CFA ou SA habilités</li> <li>• Formation professionnelle en établissements publics</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablissements privés hors contrat</li> <li>• CFA ou SA non habilités</li> <li>• Candidats libres majeurs</li> <li>• Formation professionnelle continue en établissements privés</li> <li>• Enseignement à distance</li> </ul>

➤ Le principe du Contrôle en Cours de Formation :

- Principe d'évaluation *certificative* : il certifie un *niveau terminal de compétence* dans une situation donnée conformément au Cadre Européen Commun de référence pour les langues.
- *Succession de situations d'évaluation* pendant le déroulement normal des activités de formation.
- Intégration au parcours individuel, *au moment le plus propice*.
- Validation d'unités dans le *cadre d'un examen*.

➤ La mise en œuvre du CCF :

- L'organisation est de la *responsabilité des formateurs* sous contrôle des corps d'inspection.
- Le *dossier d'évaluation* contient les informations concernant la mise en œuvre du CCF.
- La qualité du CCF est *garantie par le corps d'inspection et les jurys de validation*.

➤ Le dossier d'évaluation :

- Un dossier par élève et par discipline doit être constitué
- Avec une fiche descriptive de chaque situation d'évaluation
- Avec une fiche de synthèse portant proposition de notes et moyenne de la classe

➤ Modalités du CCF pour la LVE :

- Le formateur décide du moment d'évaluation le plus approprié pour le candidat
- Chaque situation d'évaluation dure 20 minutes au maximum

- L'enseignant choisit, pour chaque CCF, deux situations parmi trois proposées
- Les notes ne sont pas communiquées aux élèves puisqu'un jury valide l'examen.

➤ Les situations d'évaluation :

- **Compréhension de l'écrit / expression écrite** : à partir d'un document écrit de 10 lignes au maximum, le candidat répond en anglais à des questions en anglais (QCM, questions en WH-,...).

- **Compréhension de l'oral** : à partir d'un document sonore de 45 secondes au maximum, le candidat répond en français à des questions en français.

- **Compréhension de l'écrit / expression orale** : à partir d'un document écrit de 10 lignes au maximum, le candidat répond oralement en anglais à des questions écrites en anglais.

➤ Savoir-faire évalués :

- **Situation 1 : CE / EE**

- Repérer les informations essentielles
- Construire un énoncé correct ( syntaxe, lexique)
- Dédire l'implicite
- Formuler une opinion, une idée, un sentiment

- **Situation 2 : CO**

- Identifier le thème, la situation
- Repérer les informations essentielles
- Dédire l'implicite

- **Situation 3 : CE / EO**

- Repérer les informations essentielles
- Dédire l'implicite
- Construire un énoncé correct (syntaxe, lexique et phonologie)
- Formuler une opinion
- Être capable de demander de l'aide, se corriger

➤ Annexes :

- Liste 2005 des filières concernées (épreuve obligatoire en CCF ou facultative ponctuelle orale).
- Cadre Européen Commun de Référence (compétences terminales)
- Dossier : couverture, fiche d'évaluation, fiche de synthèse, fiche critères de réussite.
- Exemples des 3 situations d'évaluation possibles.